

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2005)
Heft: 195-196

Artikel: Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 3
Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

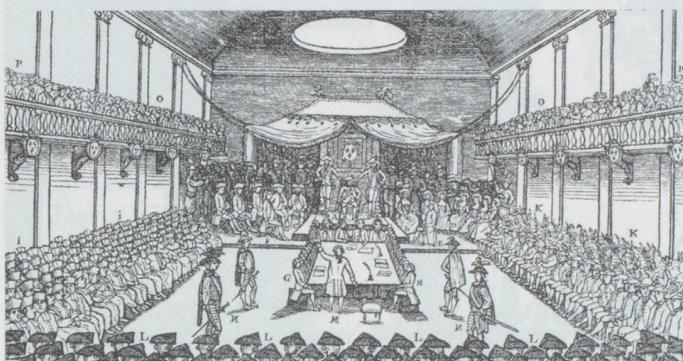
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces Suisses qui ont créé la France

En partenariat avec les Archives de la ville de Fribourg/CH et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison, nous publions ici le texte inédit, revu et augmenté, que l'historien Alain-Jacques Czouz-Tornare a conçu à partir de la conférence qu'il a prononcée à Rueil-Malmaison le lundi 11 avril 2005, dans le cadre du jumelage entre les villes des bords de Seine et de la Sarine..



Ouverture de l'Assemblée des États-Généraux

La Révolution française pensée par des Suisses

Lors du Congrès mondial du bicentenaire de la Révolution française, j'avais eu le plaisir de présenter une communication intitulée : «Ces Suisses qui ont fait la Révolution française, de Rousseau à Marat». Le titre se voulait d'abord un tantinet provocateur comme celui de ma conférence d'avril 2005 mais chemin faisant, je me suis rendu compte qu'il recouvrait une réalité certaine.

À Neuchâtel en 1768, à Genève en 1780-1782, se déroulèrent de vraies répétitions générales du mouvement populaire qui devait recevoir par la suite en France le nom de Grande Révolution. Le Corps helvétique expérimenta la Révolution en pratique 8 à 9 ans avant la prise de la Bastille, lorsque Genève fut le théâtre d'un mouvement semblable, en miniature, à celui qui allait se produire en France une décennie plus

tard.² Vergennes a d'ailleurs écrit à ce sujet: «C'était, en effet, la Révolution française qui se préparait à Genève en 1782, et se répétait, pour ainsi dire, en raccourci sur ce théâtre.»

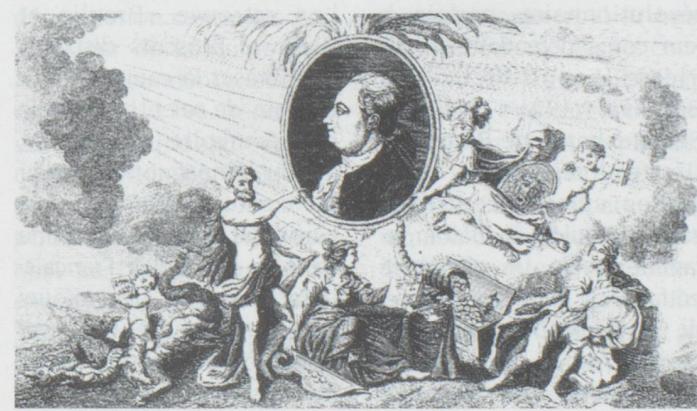
Dans son Dernier tableau de Paris, Peltier a dressé les «Portraits des quatre philosophes genevois, J.-J. Rousseau, Necker, Clavière et Marat, égarant successivement les quatre classes de la société: les courtisans, les bourgeois, les jeunes gens et la populace, et corrompant les boudoirs, les clubs, les cafés et les cabarets.»³ Dans le même esprit, Edmond de Goncourt écrira que la Révolution française a été inspirée, orientée par trois Suisses: Rousseau, Necker, Marat.

C'est la faute à Rousseau

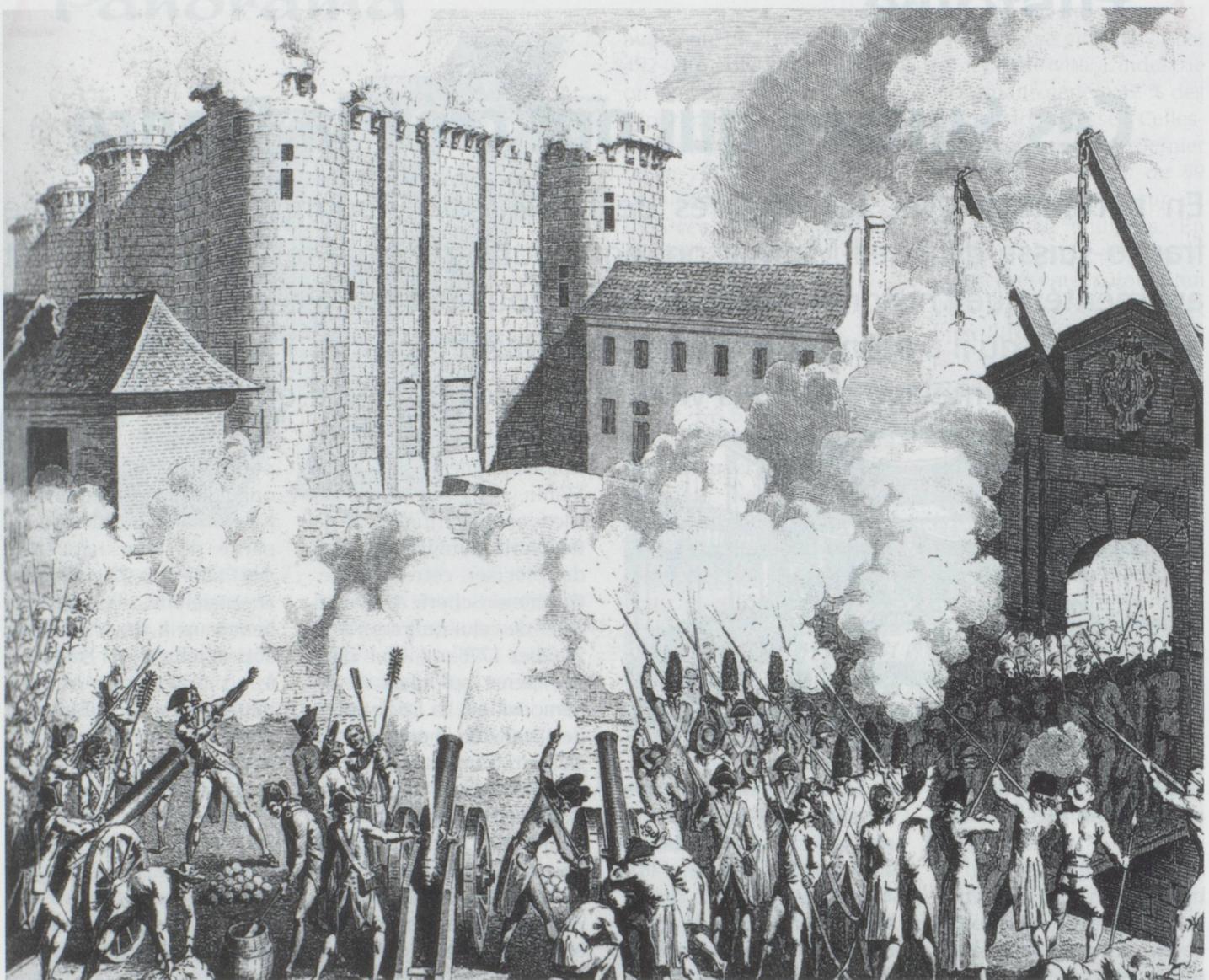
En 1762, le Genevois Jean-Jacques Rousseau publie le Contrat social. Il y a beaucoup à dire sur le caractère helvétique du «nomade genevois» Jean-Jacques

Rousseau, même si Bernard Manin, dans son article du Dictionnaire critique de la Révolution française omet de préciser cette origine. Guilhem Scherf a dit au sujet de celui qui mourut le 2 juillet 1778, qu'il fut «l'un des pères spirituels de la démocratie». La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, tout autant que les fêtes civiques imaginées par Robespierre, porteront son empreinte. François Jost a bien montré dans son étude sur Jean-Jacques Rousseau, Suisse, l'influence de ses origines qui firent de lui «en France, l'agent de propagande de la pensée suisse», laquelle était véhiculée par la «Société helvétique.» Et de parler ailleurs de celui «qui a si génialement résumé et exporté en France des idées foncièrement helvétiques.»⁴ Jean Tulard a affirmé au sujet des idées nouvelles: «Ces idées, qualifiées alors de françaises, n'étaient

pourtant pas entièrement originales ni vraiment nationales: elles puisaient une partie de leur inspiration aux États-Unis d'Amérique et en Angleterre; elles devaient beaucoup à un philosophe suisse réfugié en France et à un philosophe français réfugié près de la Suisse.»⁵ Voltaire n'avait-il pas élu domicile à Lausanne, puis à Ferney? Et Jean Tulard d'asséner: «Voltaire et Rousseau furent bien les responsables de la chute de la monarchie.»⁶ Parce qu'il a posé le principe de la souveraineté nationale à l'origine de tous les régimes démocratiques, le Genevois Rousseau peut bel et bien figurer ici parmi ces Suisses qui ont fait la Révolution. À l'autre extrémité de la littérature, les libelles circulant dans Paris, en provenance de Neuchâtel par exemple, contribuent à miner au quotidien le pouvoir en place.



La vertu, tôt ou tard, rentre dans tous ses droits



Siège de la bastille

Un participant involontaire à la pré-révolution : Besenval

Impliqués lors des mouvements pré-révolutionnaires, les Suisses participent à l'éclatement puis à la diffusion du mouvement révolutionnaire, parfois à leur corps défendant. Ainsi, Pierre-Joseph-Victor de Besenval (1721-1791)⁷, de Soleure, baron de Brunstatt, lieutenant-colonel des gardes suisses contribua sans le vouloir à affaiblir la famille royale. Un pamphlet en faisait à la Cour le Suisse de la porte du Palais des plaisirs de la Reine⁸. Sur lui couraient des légendes aussi flatteuses pour lui que

préjudiciables à la reine, à laquelle il avait servi en avril 1779 de garde-malade durant sa rougeole. En 1789 un pamphlet évoquait Marie-Antoinette et «les plaisirs lascifs pris dans les jardins avec les débauchés, Dillon, Coigny et Besenval.»⁹ Dans les Boudoirs d'une Messaline l'on retrouve «Broglie et Besenval proscrits disposés à embraser la capitale.» Cet écrivain de talent, incurable et désinvolte plaisantin, assidu compagnon de plaisir du comte d'Artois, a ainsi contribué à perdre la reine dans le cœur des Français. Pour l'anecdote, des amours tumultueuses de Bésenval – selon la prononciation française de l'époque - avec la femme de son meilleur

ami, était issu un fils Joseph-Alexandre de Ségar.

Qui ne connaît pas l'affaire du collier de la reine en 1785, laquelle contribua à discréditer définitivement Marie-Antoinette ? Ce que l'on ignore généralement est le rôle joué par le baron de Planta, d'origine grisonne, ancien capitaine dans un régiment suisse. Il accompagna le cardinal de Rohan lors de la soi-disant rencontre avec la reine sur la terrasse du château de Versailles.

«Voici enfin M. Necker, roi de France»

Le rôle exact des civils et militaires suisses durant la Révolution est généralement méconnu en France.

Seules quelques individualités, Necker ou Pache, émergent sans que l'on cherche à mesurer l'influence de leurs origines nationales sur leur comportement politique. En revanche, le rôle joué par les gardes suisses - un rôle saturé de représentations et d'imaginaire - surgit et se maintient de façon spectaculaire dans l'imaginaire collectif.

Au fil du temps, les Suisses vont jouer un rôle de plus en plus prégnant et imprégnant pour la société française. Est-il besoin de présenter le «prestidigitateur Necker» comme le nomme Philippe Sagnac ? Le 29 juin 1777, le Genevois Jacques Necker (1732-1804) est nommé directeur général des finan-

ROMANCE HISTORIQUE, *Sur GUILLAUME TELL.*

Paroles du Citoyen DROUIN.

Musique du Citoyen GARRAUD.

Du brave TELL chantons la gloire,
Vrai héros de la Liberté,
Il est au temple de mémoire,
Il vit dans l'immortalité.

Ennemi de la tyrannie,
De la vertu le défenseur,
GUILLAUME affranchit sa patrie,
D'un GESLER, barbare oppresseur.

CHŒUR.

Amour, amour de la patrie,
Et toi, qui fais notre bonheur,
Liberté, Liberté chérie!
GUILLAUME-TELL fut ton vengeur.

La Suisse est soumise et tremblante
Sous un infame gouverneur
Dont l'âme cruelle, insolente,
Par-tout imprime la terreur.

ces. Le 19 février 1781, le ministre publie son fameux Compte-rendu et le 19 mai 1781 suivant il se retire. Georges Soria a pu dire à son sujet : «L'illusionnisme neckérien en matière financière est d'une telle virtuosité qu'il a pratiquement ruiné le royaume par ses emprunts pendant la guerre d'Amérique, cela sans éveiller de soupçons»¹⁰. En décembre 1784, Necker critique violemment la gestion financière de ses successeurs dans son traité : De l'administration des finances de la France et le 12 avril 1785 se retrouve en exil à 20 lieues de Paris. Contre toute attente, le 26 août 1788, Jacques Necker fait son entrée au Conseil du Roi

muni du titre de Directeur général des finances. A son retour aux affaires, Mirabeau écrit : «Voici enfin M. Necker, roi de France»¹¹. Consécration suprême, le 27 août suivant, le père de Madame de Staël est fait ministre d'État. Son emprise n'a jamais été si grande et le 27 décembre 1788, Necker obtient, dans la perspective de la réunion des États généraux, le doublème du Tiers, décision lourde de conséquences et déterminante pour l'avenir des institutions en France. Le miracle financier est attendu ; il se fera attendre. Ainsi, Necker symbolise à la fois le déficit qui a amené la convocation des États généraux et le détonateur

qui a permis la Révolution. Comme chacun sait, son brutal congédiement, le 11 juillet 1789, fut une des multiples composantes de l'insurrection et son plus sûr prétexte. Il prend aussitôt la route pour Bâle tandis qu'il est remplacé par le baron de Breteuil qui se retirera dans quelques jours à Soleure. Le 12 juillet, la nouvelle du renvoi de Necker est connue à Paris. Lors de son fameux discours au Palais Royal, Camille Desmoulins exhibe la cocarde verte en signe de ralliement, le vert étant, comme par hasard, la couleur de la livrée de Necker. Les bustes de Necker et du duc d'Orléans, empruntés au Suisse Curtius – l'ancêtre du Musée Grévin – sont promenés le long des boulevards. Besenval, commandant de la garnison de Paris, se retire au Champ-de-Mars. Necker arrive à Bâle le 20 juillet et apprend son rappel daté du 15. Le 29 juillet, l'Assemblée nationale acclame Necker qui se présente le lendemain à l'hôtel de ville de Paris.

Il revient à Marat, révolutionnaire d'origine neuchâteloise, de l'avoir alors le plus méchamment attaqué. Necker était coupable, à ses yeux, en date du 8 octobre 1789, d'avoir «sacrifié le bonheur de la nation aux banquiers». Marat est alors contraint d'entrer dans la clandestinité, après le décret de prise de corps. En avril 1790, Marat fait paraître une Nouvelle dénonciation contre Necker. Monsieur de Lescure, dans la Correspondance secrète du 2 avril 1790, reproduit une épigramme signé avant-coureur de la fin de la carrière ministérielle : «Quand devant Dieu parut avec effroi Le Directeur vantant sa conscience, Le Seigneur lui dit : 'Réponds-moi, Necker ! qu'as-tu fait de la France ? J'ai laissé le peuple sans roi Et le royaume sans finance».

Celui que Ferrières présentait comme un «homme né pour le malheur de la France»¹² démissionne le 4 septembre 1790, après la répression de la révolte des Suisses de Châteauvieux à Nancy, et quitte Paris le 18 pour son château de Coppet dans le Pays de Vaud. Il quitte finalement la France dans une indifférence quasi générale. De Necker, désigné par Michel Vovelle comme un «banquier genevois éclairé, mais plus habile qu'inspiré», Claude Manceron a dit qu'il était «le symbole de l'homme nouveau et de la poussée des élites à la fin du XVIII^e siècle»¹³. Celui qui fut essentiellement un «financier suisse»¹⁴ appartient à ces personnalités sachant synthétiser tout le climat et les attentes d'une époque. Du moins aura-t-il permis à la France d'éviter la banqueroute dans les premiers mois cruciaux de la Révolution.

Un Guillaume Tell bien utile à la Révolution

L'idéologie révolutionnaire française va s'emparer du mythique Guillaume Tell et s'efforcer d'en faire le glorieux ancêtre de la France révolutionnaire, puis républicaine en utilisant le précédent républicain suisse pour légitimer le principe républicain en France. Guillaume Tell, un des héros éponymes des sans-culottes, donna son nom à une section parisienne et il fit bon l'exhiber sous toutes les coutures au moment où il fallait dresser la France contre les Habsbourg et l'Autrichienne, avant de célébrer le tyranicide¹⁵. Dès le départ, ainsi réquisitionnée, la Suisse sert de caution morale aux forces émergentes de la Nation. En cette fin du XVIII^e siècle, la Suisse avait une réputation de société alpestre inaltérée, d'État démocratique libre ▶



*Ce François se moquant d'un de nos braves Suisses
A l'instant emporté, voit bien come ils agissent.
Les flots roulans du Rhin allont le recevoir,
Il jette les hauts cris ne voyant plus d'espoir;
Mais soudain la bonté retenant, la colère
Peint des Helvétiens le noble caractère.*

► où les vertus républicaines antiques perduraient. Le dernier jour de 1789, dans les Annales Patriotiques, Sébastien Mercier fait ses «adieux» à l'«année unique» : «Je vous offre mon encens, auguste Année! Vous avez changé mon Paris, il est vrai ; il est tout autre aujourd'hui, mais encore un peu de temps et il sera le séjour de la liberté et du bonheur ; j'y respire déjà l'air des montagnes de la Suisse.»¹⁶ Militaires de carrière, banquiers influents, penseurs accomplis, un large éventail de Suisses a contribué au déroulement du processus révolutionnaire. On trouve des Suisses à tous les niveaux de la société, s'épaulant afin de faire avancer leurs idées ou participant même aux événements sans le faire exprès. Pour ne citer qu'un exemple d'un acteur involontaire de la Révolution, prenons le cas du Bernois Jean-Bernard-Pierre Curtius ou Kreutz, ou Kurz, présenté souvent comme un Allemand¹⁷. Ce modeleur de figures en cire,

né à Stockach, vint s'installer à Paris après que le prince de Conti ait remarqué ses cires anatomiques à Berne. Il est inutile de rappeler ici l'aspect hautement symbolique de ses fameuses cires de Necker et du duc d'Orléans que la foule alla chercher, le 12 juillet 1789, dans son «salon du boulevard du Temple». Ce qui a fait qu'il a pu se «glorifier que le premier acte de la Révolution a commencé chez moi.»¹⁸ L'exposition La Traversée de Paris, à la Grande Arche de la Défense à Paris, du 19 juillet au 31 décembre 1989, lui a consacré une place importante. On lui doit la carrière de Marie Grosholtz, fille d'un soldat au service de France, devenue l'épouse de François Tussaud, qui, après avoir connu neuf années durant les beaux jours de Versailles, réalisa les masques mortuaires de Louis XVI et Marie-Antoinette, Marat et Robespierre, avant de faire la carrière que l'on sait, à Londres.

L'atelier de Mirabeau

Une biographe d'Isabelle de Charrière, l'aristocrate révolutionnaire installée à Neuchâtel, n'a pas hésité à écrire que «les Helvètes ont infléchi le cours de l'histoire de France» au même titre, selon elle, que les Bataves¹⁹. Selon Albert Sorel qui ne les aime guère, les exilés genevois se firent «professeurs et courtiers de la Révolution cosmopolite, enseignant aux disciples des philosophes la pratique des séditions populaires.»²⁰ Mirabeau a eu pour l'aider dans sa lourde tache l'appui précieux d'une coterie de Genevois: Panchaud, Clavière, Dumont, Du Roveray.

Le Vaudois Reybaz et les Genevois Dumont et Du Roveray

J. Meyer et A. Corvisier ont montré ce que la Déclaration des droits de l'homme devait à l'entourage de Mirabeau: «L'essentiel, pourtant, du texte est l'œuvre des réfugiés politiques de Genève. Les idées genevoises sont les seules vraiment déterminantes, ce au moins dans la question de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : Genève a été la grande inspiratrice, et par elle Jean-Jacques Rousseau.»²¹ Parmi les proches de Mirabeau, l'avocat Jacques-Antoine Du Roveray ou Duroveray (1747-1814) n'était pas le premier venu. Ce fut pour défendre cet ancien procureur général de la République de Genève, réfugié à Paris en 1781, qualifié par lui de «l'un des plus respectables citoyens du monde», que Mirabeau eut l'occasion de remporter son premier grand succès lors d'un discours au Tiers-État. Selon E. Dumont, l'irascible Du Roveray «traitait souvent Mirabeau comme un écolier indocile» et pour cause : «L'expérience qu'il avait acquise dans la conduite des affaires politiques de



Genève, ses connaissances positives sur les lois, le code de Genève qu'il avait rédigé, l'art de la discussion qu'il possédait au plus haut degré, la routine des assemblées populaires, tout cela rendait la liaison de Duroverai (sic) extrêmement précieuse pour Mirabeau. Il le prit en quelque façon pour son mentor et consultait avec lui sur toutes les démarches de quelque importance.» Selon A. Fourier de Bacourt: «Du Roveray était un homme d'une activité prodigieuse, qui allait partout, et se tenait au courant de tout ce qui se disait et se faisait dans Paris. Il venait ensuite flatter Mirabeau par le récit de tout ce qu'il avait entendu dire en sa faveur dans les réunions publiques et les groupes du peuple. Ce fut alors que Mirabeau prit conscience de ce qu'il appelait son immense popularité.»²² Le pasteur vaudois Etienne-Salornon Reybaz (1737-1804) devint un des conseillers les plus actifs de Mirabeau²³. Il rédigea nombre de ses discours, dont celui sur les assignats, datant du 27 août 1790. Mirabeau avait été converti aux assignats par Clavière. Mirabeau le consulta sur nombre de dossiers tels la peine de mort ou le mariage des prêtres²⁴. En mai 1794, il représentera les



Guillaume Tell - Eau forte - Poisson 1794

intérêts genevois auprès de la Convention. Le pasteur réformé Etienne Dumont (1759-1829) composa pour le grand orateur l'«*Adresse au Roi*» et le fameux discours sur le renvoi des troupes, tandis que Du Roveray rédigeait les «*Résolutions*» contenant les mesures proposées. Avec Du Roveray, il fut chargé de la rédaction du journal fondé par Mirabeau: *Le Courrier de Provence*²⁵. L'influence de ces grands bourgeois helvétiques irritait parfois les autochtones. Ainsi en juin 1791 Sébastien Mercier, dans son étude sur Jean-Jacques Rousseau, considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution, s'emporte contre les Suisses, les Genevois entre autres, qui viennent à Paris pour jouer un rôle dans la Révolution: «*Ils sont plaignants ces étrangers qui veulent que nous fassions un gouvernement à leur guise et non au nôtre, tandis que les abus pullulent chez eux et qu'ils se traînent dans les fanges de l'habitude avec le plus fanatique respect pour de vieilles et déplorables idées. Par exemple, presque toute la Suisse à force de répéter liberté, liberté, s'est contentée du mot.*»²⁶ Marat s'en prit plus d'une fois à l'entourage genevois de Mirabeau. Lorsque le 25 août 1790 l'*Ami du Peuple* dénonce un nouveau pacte de famine, il incrimine les Genevois et tout particulièrement Duroveray

«qui est à la tête des scélérats qui travaillent à nous affamer.»²⁷

Qu'en est-il de l'influence exercée par ces Genevois ? Les députés admirateurs de Necker prétendaient que les amis suisses de Mirabeau palliaient son incompétence en matière financière. Les auxiliaires étrangers de Mirabeau prirent parfois des initiatives, comme lorsque Du Roveray, en juin 1789, suggéra à Malouet l'idée de la séance royale, «*où le roi devait se montrer comme le législateur provisoire de la France*», laquelle cependant prit une tout autre tournure. Mis au courant par Clavière du véritable instigateur de la séance du 23 juin, Mirabeau s'emporta contre son assistant et conclut sa diatribe par la célèbre prédiction: «*C'est ainsi que l'on mène les rois à l'échafaud...*»²⁸ Dumont, las d'être un simple «préparateur», une fois désigné par les pamphlets du temps comme l'un des faiseurs de Mirabeau, quitta la France pour regagner l'Angleterre. G. Chaussinat-Nogaret, qui parle de «*la prétendue dépendance du député de Provence à l'égard de son atelier*», admet tout de même que «*sans ce brain-trust qui soufflait des idées, rédigeait des discours, Mirabeau n'aurait pas suffi aux tâches immenses qu'il s'imposait.*»²⁹

ALAIN-JACQUES
CZOZ-TORNARE

1 "Les Suisses qui ont fait la Révolution française: De Rousseau à Marat". Congrès mondial pour le bicentenaire de la Révolution: L'image de la Révolution française. Les actes ont paru au moment du colloque chez Pergamon Press, Paris, 1989, vol. III, p. 2215-2226.

2 Joffe Herzl, «La famille Marat», in: Musée Neuchâtelois, 1960, p. 58-59.

3 J.-G., Peltier Dernier tableau de Paris, Londres, 1794, t. II, chap. 8, 3e éd. p. 407-408.

4 François Jost La Suisse dans les lettres françaises au cours des âges, Ed. Universitaires, Paris 1956, p. 49.

5 Jean Tulard, Histoire et Dictionnaire de la Révolution française 1789-1799, Robert Laffont, Paris, 1987, p. 429. Voir aussi : Jean Dautry, Claude Mazauric, Albert Soboul, «Rousseau et la Révolution», Annales Historiques de la Révolution française, n° 170, oct.-déc. 1962. Numéro consacré au «250e anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau 1712-1778».

6 Jean Tulard, «Les Révoltes de 1789 à 1851», Histoire de France, Paris, Fayard, 1985, t. IV, p. 15.

7 Jean-Jacques Fiechter, Le baron Pierre-Victor de Besenval, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1993.

8 Au sujet de Besenval et Marie-Antoinette, cf. Marie-Antoinette, correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, Paris 1874, vol. II, p. 350-351, 361, 363, 366, 378, 382-383, 396-398, 407, 420-421, 456, vol. III, p. 305-306.

9 «La ligue aristocratique ou les catilinaires françaises. Par un Membre du Caveau». Au Palais-Royal, 1789. Texte cité par C. Thomas, La Reine scélérate, p. 209-210.

10 Georges Soria, Grande histoire de la Révolution française, Paris, Bordas, 1987, vol. I, p. 120.

11 Cité par Philippe Sagnac, La Révolution de 1789, Editions Nationales, Paris 1934, vol. I, p. 36.

12 Ferrières, Mémoires, vol. II, p. 133.

13 Michel Vovelle, La chute de la monarchie, Paris 1972, p. 72. Article de Claude Manceron in L'Etat de la France pendant la Révolution, 1789-1799, Editions La Découverte, Paris 1988, sous la direction de Michel Vovelle, p. 279.

14 François Furet et Denis Richet, La Révolution française, Fayard, Paris, 1973, p. 67.

15 Voir Ricco Labhardt: «Tell dans les mascarades révolutionnaires et patriotiques». Du même: «*Quel Tell?*», Tell dans les mascarades révolutionnaires et patriotiques, Lausanne: Payot, 1973.

16 Cité par G. Walter, La Révolution française vue par ses journaux, Paris 1948, p. 89.

17 Cf. par exemple, Joseph Durieux, Les vainqueurs de la Bastille, p. 55; C. Quetel, La Bastille, Paris, Robert Laffont, Paris, 1989, p. 384.

18 Cf. «Service du sieur Curtius, vainqueur de la Bastille, depuis le 12 juillet jusqu'au 6 octobre 1789», Paris, 1790, 27 pages. BN, Lb 39 n° 2434. Cf. p. 7.

19 I. Vissiere, Isabelle de Charrière. Une aristocrate révolutionnaire. Ecrits 1788-1794, Paris, Ed. des femmes, Antoinette Fouque, 1988, p. 64.

20 Cf. A. Sorel, L'Europe et la Révolution française, Paris, 1885, t. I, p. 141-142.

21 J. Meyer et A. Corvisier, La Révolution française, Peuples et civilisations, Paris, PUF, 1991, vol. I, p. 360.

22 Adolphe Fourier de Bacourt, Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck pendant les années 1789-1790, 1851, vol. I p. 71.

23 Reybaz fut le chargé d'affaires par intérim de la République de Genève à Paris en 1792, ministre permanent en titre de 1794 à 1796. Cf. DHBS, V, 1930, p. 457.

24 Cf. Ph. Plan: Un collaborateur de Mirabeau. Contient la correspondance avec Mirabeau du 30 septembre 1789 au 1er mars 1791, p. 51-120.

25 A. Fourier de Bacourt, ouvr. cit., vol. I, p. 185. E. Dumont, Souvenirs, p. 105-107, 119.

26 Cité par Charly Guyot, De Rousseau à Mirabeau. Pèlerins de Motiers et prophètes de 89, éd. Victor Attinger, Neuchâtel &, Paris, 1936, 124. L'auteur du Tableau de Paris vécut en Suisse de 1778 à 1785 et fit imprimer ses œuvres à Neuchâtel.

27 L'Ami du peuple, n° 201, 25 août 1790 in: Oeuvres politiques, 11, p. 1270 et 1283.

28 E. Dumont, Souvenirs, p. 84-97, 147.

29 Guy Chaussinat-Nogaret, Mirabeau, Du Seuil, Paris, 1982, p. 174.